gent et d'or qui entourent la statue et la statue elle-même ont été transportés en lie sur; tous les dégâts se borneront donc, il faut l'espérer, a la perte d'une partie de

La cause de l'incendie n'est pas encore connue. On se perd en conjectures sur l'au-teur ou les auteurs de ce sinistre:

Est-ce imprudence ou malveillance? C'est

ce que la justice, qui commence une enquête minutieuse, nous apprendra plus tard.
Cependant, s'il faut croire certains renseignements fournis par un des religieux de Fourvière, on aurait vu ce matin, quelques instante avent que l'incandie se soit déclaré. instants avant que l'incendie se soit léclaré, cinq à six individus descendre le Chemin Neuf, et on aurait, en outre, entendu cette phrase fort significative:

 Dans un quart d'heure, ca va flamber.
 D'autre part, le frère Salviator, qui fait la classe aux enfants de chœur de Fourvière, aurait aperçu, en montant les escaliers de l'école, un homme qui le suivait et montait

l'étage supérieur.
Nous donnons ces renseignements sous toute réserve, laissant à la justice le soin de rechercher et de punir les coupables, s'il en

Le procureur de la République, le commissaire de police du quartier, ainsi qu'une brigade de gendarmerie se sont rendus aussitot sur le lieu du sinistre.

Nous pouvons rassurer la population reli-tieuse de Lyon sur les suites de cet incendie, qui, grâce aux soins dévoués et spontanés des habitants et à la prodigieuse activité des pompiers, n'aura pas les consé-quences facheuses qu'on pouvait redouter.

- Hier matin, dit le Droit, à six heures et demie, une formidable détonation met-tait en émoi les habitants de la rue de la Roquette. Une machine à vapeur venait de faire explosion, on ignore par quelle cause, dans l'Usine Peyrot, située au nº 26. Les éclats projetés de tous côtés, avec une force prodigieuse, ont presque complétement dé-truit les ateliers.

Deux frères, les sieurs Pierre Pliez, de quarante-cinq ans, et Théodore Pliez, agé de vingt-cinq ans, locataires d'une paragé de vingt-cinq ans, locataires d'une tie de la force motrice du sieur Peyrot, se trouvaient présents au moment de l'explosion,ont été lancés à une grande hauteur, et sont retombés dans les décombres où ils ont été ensevelis.

Les ouvriers restés dans une autre partie de l'usine, les locataires de la maison voisine et les sapeurs-pompiers du poste de la mairie du onzième arrondissement, ont procédé avec la plus grande activité au déblaiement.

Après douze minutes de travail, on a puretirer les deux frères vivants, mais grièvedouze minutes de travail, on a pu ment blessés. Les premiers secours leur ont été immédiatement donnés et on les a enensuite transportés à l'hôpital Saint-An-

Le commissaire de police du quartier a commencé une enquête.

- On vient de célébrer à Bruxelles, dans une paroisse du bas de la ville, une fête jubilaire comme on en voit peu. Un couple septuagénaire avait un demi-siècle de ma-riage révolu, et les deux fils ainés de ce couple patriarcal avaient chacun un quart de siècle d'union légitime parfaitement constatée. Ce sont tous de braves et honnè-

- Un journal espagnol, en prenant la dernière lettre du nom de chacun des memqui composaient le gouvernement, avant la réunion des Cortès, a obtenu le

Castela			10.		R.
Tuta .					U.
Sorn .					1.
Salmer	0 .				N.
Cha .					0.
Nouvil		4	Ter		S.
Oreyer			L.C.		0.
Figuer	a				5.

Ruinosos. - Ruineux. Ce mot résume assez bien les services rendus à l'Espagne par ces homuies d'Etat.

- CARTES-CORRESPONDANCE. - La demande de cartes-correspondance dépasse, aux Etats-Unis, la confection dans une forte mesure. Pendant les dix premiers jours de leur emploi, on reçut des ordres pour 17,671,500 cartes ou 1/10 de plus qu'on ne pouvait en fournir en travaillant 20 heures sur 24 chaque jour de l'année. On peut en fabriquer 172,800,000 par an, mais il faut défalquer le déchet, ce qui ramène à 165 millions. Actuellement on fait environ 600,000 cartes par jour et la demande est de

1,125,000 par jour.

On exécute les ordres le plus promptement possible, mais les grandes villes ont la priorité. New-York en a reçu 1,000,000 et a réclamé un supplément de 300,000; Boston en a eu 1,000,000 et a demandé un supplément; Chicoga en a eu 500,000 et en demande 300,000; Philadelphie, qui en a eu 500,000 en réclame 500,000; St-Louis en a recu 500,000 et en demande 1 300,300 : San Francisco en a eu un 1/2 million et en demande au moins autant.

- Il parait que le schah de Perse cultive le calambour. Avant de quitter le sol russe, il a dit à l'empereur Alexandre : • C'est décidément chez vous qu'il faut venir pour voir beaucoup de Russes.

Les Européens ne sont pas en reste, d'ailleurs, avec le souverain persan. Quand il est arrivé à Spa, M. Fassiaux, qui introduisait le train royal, lui dit en ouvrant la portière : « Spa. Schah! »

Et en le recevant au théâtre de la Monnaie, M. Anspach s'est adressé au Roi des Rois en ces termes : « Schah! tu vas voir

des rats. — Souris! • Un personnage de la suite du shah, qui parle un français un peu incorrect, avait entendu le compliment. Il prit à part M. Ans-

· Vous avez raison; mon maître il va s'amuser. Mais savez-vous pourquoi le schah il guette les z'houris?»

M. Anspach resta interloqué. Le Persan · C'est parce qu'il est satrape volon-

M. Anspach, cette fois, resta atterré. —
Jugez de son état quand un savant vint à
lui bour lui faire cette remanue

coquettes de l'Evénement sont comme les petites filles que met en scène ce journal, ce n'est pas d'esprit qu'elles man-

· Le jeune comte de V... va bientôt épouser la baronne de L... qui, on le sait, est déjà sur le retour.

- Mais enfin, ma chère amie, question indiscrète, mais indispensable, quel âge

Mon cher Paul, j'ai trente-cinq ouqua-

rante-cinq ans.
Comment? trente-cinq ou quarante-cinq... mais c'est bien différent. Comment ne savezvous pas mieux votre age?

— Vous saurez, mon cher ami, que je compte mes bijoux, mon argenterie, mes revenus, parce que je puis les perdre, ou qu'on peut me les prendre; mais comme je ne crains ni qu'on me prenne, ni que je parde mes années, je suis tranquille et je ne les compte pas.

- Dialogue saisi au vol, par Gygès, devant la porte d'une maison de la rue Tron-

Un monsieur .- Vous avez un appartement à louer, madame ?

La concierge. —Oui, monsieur.

Le monsieur. - De combien est-il? La concierge, le toisant. - De douze mille Le monsieur, sans se déconcerter. - Est-

on nourri, madame ?

TRIBUNAUX

Un cocher en retard

M. le juge de paix du deuxième canton de Bordeaux vient de condamner à 50 francs de dommages-intérêts un cocher qui avait fait manquer le train à une dame. Excellente jurisprudence, qu'il ne faut pas laisser ignorer.

Un facteur infidèle.

Un facteur de Nérac a été condamné par la cour d'assises de Lot-et-Garonne à qua-tre années d'emprisonnement, pour détournement de lettres.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

Séance du 24 juin 1873. La séance est ouverte à deux heures et

demie.

Les tribunes sont rempiles, les dames surtout sont en majorité ; la tribune de M. le maréchal de Mac-Mahon est occupée par M. le Président. L'ordre du jour

appelle la discussion de l'interpellation de M. le Royer sur l'arrêté du Préfet du Rhône relatif à la police des ci metières.

M. Leroyer dit que, selon lui, l'arrêté pris par M. le Préfet de Lyon est illégal, c'est cette illégalité qui l'a forcé à interpel-ler le ministre des finances.

L'orateur déclare qu'il s'incline devant toutes les croyances religieuses, il ne veut ni défendre ni attaquer les enterrements civils, il n'est ni athée, ni matérialiste, il déclare au contraire qu'il croit fermement aux récompenses après la vie. Il vient par-ler au nom de la liberté de couscience et réclamer une conquete de la Révolution

française. (Bruit.)

Après ces préliminaires, M. Le Royer entre dans la discussion de son interpellation et lit l'arrêté du préfet de Lyon. Cet arrêté se compose de trois parties : la 1re, vise les lois et arrêts sur lesquels s'appuie le préfet ; la 2°, fixe la manière dont sera faite la déclaration du décès; la 1º, l'heure à laquelle pourront avoir lieu les enterrements civils.

L'orateur examine la 1re partie, c'est-àdire les dispositions invoquées dans le préambule; il s'étonne que ce préambule ne contienne aucune explication de la mesure prise. L'orateur examine ensuite la 2º partie de l'arrêté, c'est-à dire la déclaration qui doit être faite sur un registre spécial de l'enterrement civil. L'honorable membre demande pourquoi cette différence entre ceux qui meurent dans les bras d'une des 3 religions reconnues par l'Etat, et ceux qui, auraient d'autres eroyances religieuses. (Vives

réclamations). Une voix. — Ceux-là n'ont pas de croyan ces religiouses.

M. Le Royer. — Où seraient sans une croyance religieuse. Pourquoi cette différence entre les citoyeas. M. le préfet de Lyon a divisé la ville de Lyon en deux classes de citoyens. De plus M. le préfet joute à ceux qui n'ont pas la crovance religieuse, une flétrissure, le silence du matin ou celui de la nuit. Cet arrêté est la méronnaissance du droit public, un retour vers le passé,un excès de pouvoir. L'orateur examine ces trois questions

Selon lui M. le préfet a outrepassé ses pou-voirs en exigent une double déclaration de décès; le code civil est formel en cette matière. On demande la dernière pensés du mourant (vives réclamations à droite). L'orateur déclare que s'il était amené à faire une déclaration de décès pour un ami, ou un parent, il ue se soumettrait pas à l'arrêté du préfet. l'Etat est laïque... cette loi est écrite dans toutes nos institutions depuis 80 ans, je ne réponds pas de l'avenir, ajoute l'orateur (rires). Enfin M. Le Royer a vu dans l'arrêté du préfet une atteinte à la liberté de conscience.

Plusieurs membres de la gauche se plaignent des interruptions de la droite.

M. le président dit qu'il est impossible qu'il ne se manifeste passoit des improbations soit des approbations dans une question aussi brûlante, mais ces manifestations ne troublent en rien la liberté de la tribune.

M. le Royer le reconnaît lui-même et continue son discours en cherchant à démontrer que la liberté de conscience est atteinte par l'arrêté. Le gouvernement, dit-il en terminant, n'a qu'une chose à faire: ou désarmer le fonctionnaire ou déclarer qu'il partage ses principes.

Une voix à droite. — Et il fera bien ! L'orateur, aprèss'être entré dans de nouvelles considérations, parle de ce qui s'est passé vendredi dernier à l'enterrement de

M. Brousses: des deux escadrons de cavalerie qui se sont retirés par ordre supérieur de-rant l'enterrement civil, il y a, dit l'orateur, violation de la loi. Les officiers n'ont fait que leur devoir puisqu'ils obéissaient à un ordre supérieur.

L'orateur reproche au garde des sceaux d'avoir signé le syllabus, aux pèlerins de Lourdes d'avoir fait des manifestations politiques.

Vives réclamations de MM. Resseguier et de Franclieu.

L'orateur termine en disant que ce qui est usé est bien usé et ce qui est mort est

M. le Ministre de la guerre déclare que la retraite des deux escadrons, lors de l'enterrement de M. Brousses, loin d'être une violation de la loi, n'en était que l'accomplissement. (Bravos, applaudissements).
M. le ministre lit deux circulaires, l'une

de M. Dufaure, l'autre de M. le général de Cissey. Nous ne voulons pas que les troupes s'associent à ces manifestations antireligieuses (bravos). Si vous ne croyez plus à une autre vie, vous n'avez pas le droit d'exiger des soldats le sacrifice de la leur (bravos très-bien). M. le général de Ci-sey va serrer la main

de M. le ministre de la guerre (bravos).

M. le ministre de l'intérieur répond en-

suite à M. Le Royen. Il examine la double déclaration du décès qui n'est pas nouvelle Cet usage existe depuis onze ans à Lyon.

M. le ministre explique ensuite par lecture de divers documents quelle a été la pensée qui a inspiré l'arrèté de M. le préfet, qui n'a été pris que dans une mesure d'ordre et de police nécessaire dans une grande ville comme Lyon. (Inter.

M. Le Président rappelle les interrupteurs au silence.

M. le Ministre parle ensuite des heures fixées par l'arrêté; elles n'out rien d'insolite, elles sont dans les coutumes du pays. Il s'agit de Lyon.

C'est une question purement lyonnaise, une question locale, municipale, de police et de sureté. Sous ces enterrement civils se cachent des manifes ations politiques, et c'est pour les démasquer que M. le préfet c'est pour les démasquer que M. le préfet de Lyon a pris son arrêté. Depuis plusieurs années, il s'est fondé à Lyon une société de libres-penseurs; elle publie ses résolutions et ses moyens d'action et de propagande. Cette société ne reconnaît pas de religion et ses membres s'engagent à ne jamais se servir de prêtres pour les aaissances, les mariages et les enterrements.

Cette société a des moyens d'action et de répression, chaque membre qui n'assiste pas à l'enterrement civil est frappé d'une amende de I fr. Au conseil municipal on a déposé une proposition tendant à frapper chaque prêtre qui assisterait à un enterrement d'une amende de 1 fr. 50 c.

M. le ministre donne ensuite des détails sur les enterrements civils tels qu'ils se passent a Lyon, entre autres, un enfant de 11 ans qui venait de fai e sa première com-munion, il tombe malade, il meurt, et son père l'enterer civilement (Mouvement). M. le ministre continue de donner des détails émouvants sur des enterrements d'enfants qui avaient reçu les derniers sacrements et qui témoignaient, avant de mourir, la crainte d'être enterrés sans prêtres.

Le ministre conclut à la nécessité, dans l'intérêt de l'ordre, de maintenir les droits de la conscience publique contre la propa-gande révolutionnaire qui, au nom de la liberté de conscience, trouble le pays. (Vifs

applaudissements à droite.)
Après des protestations de MM. de Pressensé et Challemel-Lacour, la discussion est L'Assemblée adopte par 422 voix contre 261 l'ordre du jour Belcastel, accepté par le Gouvernement et conçu en ces termes :

Considérant que dans l'arrêté du préfet
du Rhône les principes de la liberté de
conscience et de la liberté des cultes ne
sont pas en cause, l'Assemblée s'associe aux sentiments du gouvernement et passe
à l'ordre du jour.

Nous avons publié dans notre édition de ce matin les dépèches suivantes :

Londres, 24 juin. - On dément l'incendie de Cardiff. Londres, 24 juin. - Des dépêches de

New-York portent que le choléra est en décroissance dans le Tenessée. Il y a eu 37 morts lundi à Nashville.

Madrid, 24 juin. — Les bandes réunies d'Elio, de Dorregaray et d'Ollo ontété battues vendredi dernier. Elles ent eu 60 morts et 500 blessés.

La Gazette annonce qu'hier des bandes carlistes ont été cernées à Ochandiana et à Alegna par quatre colonnes républicaines. Un combat assez vif aeu lieu. Les deux partisontéprouvé de grandes perles.

Hendaye. 24 juin. - (Sous toutes réserves). — Une personne venant de Vera annonce qu'hier, à cinq heures, on sonuait les cloches à toute volée à Vera, Lesaca, Echalar et autres communes, pour célébrer une grande victoire des carlistes. Ils auraient coupé Nouvillas et mis ses troupes en déroute. La compagnie des ingénieurs qui se trouvait ce matin à Irun est partie ce matin, se dirigeant sur Saint-Sébas-

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, 24 juin : La commission de décentralisation a discuté pendant deux heures aujourd'hui divers modes de nomination de maires.

On a répandu le bruit de la présence du comte de Chambord au château de Chambord. Cette nouvelle est formellement dé-

DÉPÊCHES TÉLEGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Koubaix.)

Paris, 25 juin, matin. M. le général de Cissey part vendredi pour Tours comme commandant du 7° corps d'armée, en remplacement du gé-Chanzy.

M. Marcel Barthe aurait, dit-on, l'intention d'interpeller prochainement le gouvernement au sujet des violences des carlistes contre nos nationaux en Espagne.

Le Constitutionnel publie ce matin les conclusions du rapport de la commission de la réorganisation de l'armée et des marchés.

Ces conclusions se divisent en deux parties.

La première est relative à l'inspection de la guerre et à la constitution d'une section administrative dans les états-

La seconde a trait au personnel

auxiliaire et d'exécution. Hier, au boulevard, l'emprunt 1872 a fait 91,77 1/2, 75,60 et 70. Peu d'affaires.

Bruxelles, 24 juin, soir. - La Chambre des représentants a voté la loi des travaux publics avec les amendements proposés par divers membres tendant à augmenter les crédits demandés par le gouvernement.

Londres, 24 juin, soir. - Chambre des communes. - Lord Enfield, répondant à M. Carturight, dit qu'il n'a reçu ancune communication officielle du gouvernement actuel de la France relativement au traité de commerce. Il a des raisons de croire que la question occupe sérieusement le gouvernement français. Des instructions ont été envoyées à lord Lyons pour veiller soigneusement aux intérêts du commerce anglais.

Londres, 24 juin, 10 h. 15 soir. — Une revue de 7.000 hommes de troupes a eu lieu dans le parc de Windsor en l'honneur du Schah La reine, le prince de Galles, le duc d'Edimbourg, le Czarewitch étaient présents. Il y avait une foule immense malgré la pluie, qui n'a cessé de tomber.

Vienne, 24 juin. - La Nouvelle Presse libre croit savoir que l'impératrice Eugénie viendra avec son fils visiter l'Exposition universelle.

Madrid, 24 juin, soir. - On confirme la déroute des bandes carlistes d'Elio et de Dorregaray.

Le ministère n'est pas encore nommé. Madrid, 24 juin. — Un télégramme de Vittoria, en date d'hier soir, annonce que le gros des bandes carlistes se dirige de nouveau vers les Amescuas dans de très-mauvaises conditions.

Hier, à 3 heures du soir, la garnison du fort de Monzon, dans la province de Huesca, s'est soulevée, sans drapeau connu, et a arrêlé ses chefs. A 10 h. du soir, on était maître du mouvement, et les principaux promoteurs avaient été

Constantinople, 24 juin, soir. -L'office sanifaire dément les bruits exagérés concernant les quarantaines sur le Danube ; elles se bornent à une quarantaine à Varna pour les provenances de Rustchuk.

Alger, 24 juin .- Hier, à 4 h. du soir, un ouragan s'-st déchaîné sur Alger. Une trombe d'eau a parcouru la Mitidja et le Sahel, du cap Matifon à Mustaphas. Les dégâts ne sont pas encore connus. La nuit a été tempétueuse. Aujourd'hui

il fait beau temps.

New-York, 24 juin, soir. - Les bureaux de l'agriculture annoncent que la moyenne de la récolte de coton est de 12 0/0 supérieure à celle de l'année

Le président Grant a eu une forte attaque de choléra; il est maintenant complétement rétabli.

COMMERCE Dépèches télégraphiques.

Havre, 25 juin. (Dépèche de MM. Kablé, Bœswillwald et c, représentés par M. Bulteau-De-bonnets.) Ventes 1,000 b., assez bonnedemande, disponible et livrable fermes.

Liverpool, 25 juin.
(Dépèche de MM. Kablé, Bœswillwald et C°, représentés par M. Bulteau-Desbonnets).
Ventes 10,000 b.; marché calme, inchangé.

New-York, 25 juin. (Dépèche de MM. Kablé, Bœswilwald et C°, représentés par M. Bulteau-Desbonnets). Coton 21. Recettes 10,000 b.

Liverpool, 24 juin. Cotons: Ventes 10,000 balles, dont 2,000 b. pour la spéculation et l'exportation. Marché lourd. On cote.: Middling Upland 8 7/8d.; Or-léans 9 1/8d.; fair Bengale 3 7/8d.; -good fair Bengale 4 3/4d.; fair Dhollerah 6

Fernambourg 11 juin. Coton Pernam, qualité pour Russie 9 d (103 fr. 30), prima mélangé 8 6/10 (98 fr.69 Maceio 8 1/5 (94fr. 09), le tout franco à bord

Fret 7/16 et 5 0/0. Change 25 d. 3/4. Mar-

Avis divers

HAVRE, 23 juin .- Laines: On a traité une dizaine de ball. laine en suint à fr.

HAVRE, mardi 24 juin 1873. - Cotons: Après l'activité qui a régné depuis plusieurs jours, des affaires plus calmes n'ont rien que de naturel.Ce matin notre marché était fort languissant; il ne se faisait que des lots sans importance n'atteignant pas ensemble 400 b. à midi. Il s'est traité un peu plus d'affaires depuis, et grâce surtoutà deux parties as-sez rondes en Bengale et en Oomra, nous arrivous à un total de 1,235 b. disponibles. Il s'est fait en outre quelques Georgie dans le port et une centaine de balles Oomra qui ne figurent pas à la cote. Nous ne voyons pas de changement à signaler dans les prix, qui sont toutefois un peu moins tendus

Il ne s'est rien fait à livrer. A terme il y a un peu de faiblesse. On a cédé du juin à 110 fr. et août septembreoctobre à 108 fr.

Liverpool est lourd et très-calme avec 10,000 b. de ventes. Lé livrable est languissant sans variation.

Les recettes des deux derniers jours aux

Etats-Unis ont été de 3,000 b., soit 7,000 b. peur trois jours, contre 8,000 b. la semaine dernière, et 3,000 b. en 1872.

Nous cotons: Très-ord. Louisiane Low Midd. Lo en mer Ordinaire Fernambourg 114 -Ordinaire Oomra
New Oomra, en charge et en mer
Ordinaire Tinnivelly
Ordinaire Cocanadah 73 -Ordinaire Bengale Arrivage: Stromboli (st.), venant de Liverpool, avec 516 balles coton.

LE JOURNAL LA PATRIE commencera cette semaine la publication d'un travail important contenant de curieuses révélations

FERNAMBOUC, 7 juin. - Cotons: 9,000 à

LA COMMUNE et des CONSEILS DE GUERRE par le CAPITAINE GRIMAL ex-commissaire du gouvernement près le

Les abonnements pris à partir du 1er juil-let donneront droit à ce qui aura paru de cet intéressant travail. — On s'abonne, 12, rue du Croissant, à Paris et chez tous les

IMMENSE SUCCÈS

Mille flears, valse pour piano, sa trouve à Roubaix, chez M. Barrez, 30, rue du Vieil-Abreuvoir.

Ouvrages nouveaux :

Conférences aux dames de Lyon, ar Mgr Nermillod —2 volumes 5 fr. Histoire illustrée des pèlerinages - splendide publication. La 110 livraion est en vente 1 fr.

Revue du Monde eatholique dernière livraison, Prière de Pie IX et pour Pie

Les médecins et les miracles de Lourdes, 0 30 c. Recueild'exercicesen l'honneur du Sacré-Cœur, 1 f . 25 c. Pélérinage de Paray-le-Monial,

A Roubaix, à la librairie Alfred Reboux,

DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNÉS

falicitant la prononciation et la matiscation ne nécessitant ancune extraction de racine et se posant sans aucune douleur. Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain. SANS RESSORTS Spécialité pour la conservation des dents

malades par la matiscation. HALLER-ADLER DENTISTE

66, rue d'Angleterre, à LILLE

ROURSE DE PARIS

VALEURS	CI. précép.	Clôture	Hausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	56 20	56.20	1.11	
5 0/0 1871	90 57 1/2	90.60		021/2
5 0/0 1872	91 721/2			.05
Foncier	797.50			
Mobiler	422.50			6.25
Générale	560		2.77	3.33
Est	513.75			1.25
Lyon	853.75		1.25	2.22
Midi	7.33			
Nord	1035	1035 **		1,11
Orléans	1.33	816.25		3.33
	1000			3.33
Ouest	207 50	>,*>		
Gaz	687.50	3.33		3.33
Immobilière	1.11	1.11	3.03	
Suez	153 75	455. **		1.25
Italien	64.15	64 15		
Espagnol	447.50			9.33
Lombard	437.50			3.75
Autriche	773.75	776.25	3.33	2.50
B de France	4370 **	4370		2.31
B. de Paris COMPTANT	1145 **	1150		5.00
3 0/0	56071/2	56.10		021/2
5 0/0 1871	90.35	90 35		
50/01872	91.50			10
4 1/2	89.75		3.33	
Morgan	510		1.11	
Ville . 1869	230		50	
. 1871	234.50		50	
Est	271.50		1.25	
Lyon	276		1	
	279.75		2.00	
Midi	282.		25	3.00
Orléans				
Orléans à Ch.	240.00	*. **		3.41
à Rouen N.	1.33		*.**	
EN BANQUE	219 **		*.**	
Espagne Int.	155/16	15 3/4	1.33	7/1
Esp. Ext. 1869	197/16			7/1
Esp. Ext. 1871				
Ture	55.85			
80/0 Péruvien		3,7818/10		